



**Groupement de Recherches Economiques  
et Sociales**

<http://www.gres-so.org>

**IFReDE  
&  
LEREPS**

**Université Montesquieu-Bordeaux 4**

**Université des Sciences Sociales Toulouse 1**

---

## *Cahiers du GRES*

---

### **Une esquisse de la recherche en éducation à travers les revues**

*Philippe JEANNIN*

LEREPS – GRES  
Université Toulouse 1

[Philippe.Jeannin@univ-tlse1.fr](mailto:Philippe.Jeannin@univ-tlse1.fr)

*Mathilde BOUTHORS*

Collège de France, Paris  
[dilmathi@hotmail.com](mailto:dilmathi@hotmail.com)

---

### **Cahier n° 2006 – 04**

Janvier 2006

---

**Une esquisse de la recherche en éducation à travers les revues**

**Résumé**

*Assurer de solides fondements à une évaluation de la recherche française en Sciences de l'éducation publiée dans des revues scientifiques est l'objet de cette contribution. Une méthode fiable consiste à croiser les bases qui font autorité (ISI – Institute for Scientific Information – ou non-ISI), lister les titres de revues qu'elles contiennent, et à demander son avis à la communauté scientifique. La scientificité de la revue est ainsi définie : est scientifique la revue qui est jugée telle par la communauté.*

*Une étude de cas est proposée en Sciences de l'éducation. Le dépouillement de quelques revues de premier rang apporte de précieux éclairages.*

**Mots-clé :** Evaluation, France, Psychologie, recherche en éducation, revues scientifiques, Sciences de l'éducation, Scientométrie, Sociologie de l'éducation, Sociologie de la science.

**Sketching Research in Education through Academic Journals**

**Abstract**

*This contribution aims at coming up with serious grounds for an evaluation of French research published in scientific journals in the field of Education Science. A reliable method consists in criss-crossing the various databases which play an authoritative part – those of the ISI (Institute for Scientific Information) and others -, in listing the titles of journals they retrieve, and in asking the scientific community what its position is. Hence the scientificity of a journal: a journal is scientific when considered as such by the scientists of its community.*

*In this contribution, a case study is built in Education Science. Some major journals are studied and some conclusions raised.*

**Keywords:** Educational Research, Evaluation, France, Psychology, Sociology, Sociology of Science, Scientific Journals, Scientometrics.

**JEL :** A140, I200, N340

## **Introduction\***

A l'heure de la mondialisation et de la mise en réseau des écrits, il est nécessaire de mettre en place des procédures d'identification et d'évaluation des recherches afin d'en assurer la visibilité et le développement. En effet, les procédures d'évaluation sont désormais un des moyens de la gestion de la recherche. Le renforcement des sources d'informations francophones de la recherche est en outre une nécessité car l'accès au document écrit dans la langue originale est le seul garant de la précision des concepts. C'est le cas dans tous les domaines de recherche. Or, les publications périodiques sont un des supports traditionnels de la diffusion de la recherche. Leur repérage, l'analyse des thématiques qu'elles contiennent, l'analyse de leur fonctionnement peuvent donc être un des moyens qui concourent à ce renforcement.

Dans de nombreuses disciplines, en sciences sociales en particulier (Hicks, 1999), l'évaluation de la recherche publiée dans des revues scientifiques est délicate. Cette contribution a pour objectif de décrire une méthode qui permette de connaître les revues, nationales et étrangères, que les chercheurs en Sciences de l'Éducation, en France, considèrent comme scientifiques. Cette question est en effet préalable à toute étude scientométrique.

Depuis que la science de la science s'est constituée dans les années quarante (Martin, 2000, Vinck, 1995), le modèle mertonien a été remis en question. En particulier, de nouveaux acteurs, de nouveaux modes de production du savoir apparaissent, mais qui ne déqualifient pas la production de listes disciplinaires de revues, un travail qui s'insère dans des études plus globales et plus orientées vers la politique de recherche.

La question de l'évaluation de la recherche en éducation pose les questions des critères de scientificité et de l'organisation des instances de recherche comme dans toutes les sciences humaines et sociales. La méthode d'inventaire s'appuie sur les bases de données et sur la reconnaissance par les pairs de ces publications avec toutes les précautions qu'impliquent les limites de ces moyens d'investigation. En effet, les analyses quantitatives offrent une assise objective à partir de critères bien définis aux analyses qualitatives qui permettent ainsi d'approcher le complexe, tant du point de vue des interactions que des différents niveaux de visibilité.

La tâche est particulièrement délicate dans le domaine de la recherche en éducation. Une longue tradition de publications périodiques habite le domaine de l'éducation (Caspard, Caspard-Karydis & Chambon, 1981-1991 ; Caspard-Karydis, 2000). Cependant les questions de la science et de l'interdisciplinarité si souvent soulevées dans les sciences humaines et sociales sont particulièrement sensibles en Sciences de l'éducation. Tout d'abord, nous avons affaire à une discipline jeune, institutionnalisée en 1967 comme discipline universitaire, section 70, mais qui n'a jamais été instituée au CNRS. Définie soit comme carrefour de disciplines soit comme discipline transversale (Charlot, 1995), elle accueille dans sa section des universitaires qualifiés dans d'autres disciplines pour lesquelles ils sont légitimes. Ce sont principalement la sociologie et la psychologie, les disciplines mères, mais aussi l'histoire, voire chaque discipline quand il s'agit de traiter la question de la transmission des savoirs à

---

\* De 1999 à 2003, Philippe Jeannin a été Chargé de mission de la Direction de la recherche, Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies.

Résultats des enquêtes réalisées en droit, science politique, économie, psychologie, sociologie, ethnologie-anthropologie, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication : <http://www.mae.u-paris10.fr/recherche/benquetel1.htm> et : <http://www.iut-tarbes.fr/enquete>.

travers la didactique. A l'inverse, la recherche en éducation, tout en figurant au sein de la discipline des Sciences de l'éducation, peut en dépasser les frontières et des chercheurs, universitaires ou chercheurs, ne relevant pas de la section 70, sont légitimes en Sciences de l'éducation. Par ailleurs, comme toute discipline jeune et parce que l'organisation de la recherche à travers les sections universitaires ne recense qu'une partie des chercheurs, elle accueille nombre de chercheurs hors l'institution dont un issus notamment de mouvements associatifs comme les mouvements pédagogiques.

On serait tenté alors de cerner le cœur de la discipline à partir de son objet l'éducation. Cependant, l'objet lui-même est multiforme et il est nécessaire de lui ajouter celui de formation, notion qui tend à se développer dans la perspective de la formation tout au long de la vie. Ainsi, nous prenons le parti de considérer que ce qui relève de l'éducation concerne les Sciences de l'éducation, tout en ayant à l'esprit que la notion de formation y est associée.

Aux Sciences de l'éducation, comme aux autres sciences (Adams, 1998), on peut appliquer divers critères d'évaluation. L'évaluation de l'activité scientifique, la scientométrie (Callon, Courtial & Penan, 1993), fournit un calibrage de la recherche (fronts de recherche, nombre de publications, de citations...). Le signe tangible de l'activité de recherche est l'écrit : articles, rapports, ouvrages... On se bornera ici aux articles de revues. Nous pourrions donc mobiliser les bases documentaires de l'ISI (Institute for Scientific Information <http://www.isinet.com>)<sup>1</sup>. Pour les sciences humaines et sociales, cette méthode doit être proscrite car ces bases sont défectueuses. (Andersen, 2000 ; Glänzel, 1996). Certes, les grandes revues de langue anglaise y sont, globalement, correctement représentées (avec des réserves, Hicks, 1999). Mais les revues de langue non anglaise y figurent de façon disparate : de très grandes revues sont absentes, et des revues de valorisation y sont présentes. Des indicateurs relatifs à la France construits à partir de ces bases ne reflèteraient pas l'activité réelle de la recherche dans ce pays. C'est pourquoi une telle étude n'a pas été entreprise.

Les Sciences de l'éducation ne sauraient donc être mesurables à la seule aune des bases de l'ISI. Mais elles sont évaluables. Des travaux ont déjà été réalisés avec les thèses (Beillerot, 1993, Beillerot & Demori, 1998), et à travers des enquêtes (Beillerot, 1999 ; Duru-Bellat, 1999). Dans le premier point est exposée la méthode retenue, une organisation qualité permettant une gouvernance de la recherche. Et sont examinés les avantages et les inconvénients d'une telle démarche. Dans le deuxième point, l'enquête est présentée et les résultats analysés. Dans le troisième point, ceux-ci sont mis en scène pour fournir une représentation des Sciences de l'Education.

## **1. L'élaboration d'une méthode d'évaluation**

La méthode retenue consiste à croiser les bases qui font autorité, à lister les titres de revues qu'elles contiennent, et à demander, de façon large, à chaque communauté, et non à quelques experts, ce qu'elle en pense. La scientificité de la revue est alors définie ainsi : est scientifique la revue qui est jugée telle par la communauté. Une revue scientifique est donc une revue dont les chercheurs estiment les articles correctement expertisés.

Cette méthode exige d'abord un découpage disciplinaire, cohérent avec les spécificités françaises et les institutions de recrutement et de promotion des chercheurs. Elle comprend ensuite, pour chaque discipline, plusieurs étapes :

---

<sup>1</sup> Malgré leurs imperfections, les bases de l'ISI fournissent beaucoup d'informations (adresse(s) de l'auteur, références bibliographiques etc). Généralement, les bases non-ISI ne donnent pas ces informations et ne sont pas directement adaptées aux études scientométriques.

- Repérer quelles bases de documentation bibliographiques (ou quelles listes) françaises et étrangères font autorité.
- Dresser une liste de revues en croisant les bases retenues à l'étape précédente. Seront généralement retenus des titres vivants et présents à la fois dans plusieurs bases, et accessibles dans un nombre minimal de centres de documentation. Et prévoir une question unique : " Estimez-vous que telle revue est scientifique ? ". " Oui ", " Non ", " Ne sais pas " sont les trois réponses possibles.
- Tester cette liste auprès d'un petit nombre d'experts, afin de la corriger avant l'enquête " grandeur nature ".
- Procéder à une enquête très large auprès d'un grand nombre de chercheurs, qui pourront citer d'autres titres de revues.
- Dépouiller l'enquête et présenter les résultats sur un site Internet.
- Valider le dépouillement de l'enquête par une réunion de synthèse.
- Analyser. La liste définitive des périodiques scientifiques se prête à nombre d'études : détermination de fronts de recherche, des chercheurs actifs, des laboratoires actifs, comptages de citations, évaluation de programmes et d'institutions.

Cette méthode est transparente, publique, testable et révisable. Transparente et publique, car effectuée selon des règles clairement énoncées dont les chercheurs doivent avoir connaissance, comme des résultats. Testable et révisable : la faisabilité de l'enquête est une exigence importante, comme celle de sa répétition, car les revues changent.

C'est donc un repérage valorisant de la recherche qui aide les chercheurs eux-mêmes à publier dans les revues jugées scientifiques par chaque communauté, qui acquiert ainsi davantage de légitimité et de crédibilité (Jeannin, 2002 b). Et l'évaluation des écrits des chercheurs et des laboratoires est plus facile car on dispose, non pas d'une liste confidentielle, mais d'une liste publique et validée par la communauté. Il s'ensuit une meilleure visibilité de chaque discipline.

Avec ces listes de périodiques validées par les chercheurs, on peut dresser le portrait d'une discipline, tracer des cartes de la recherche, grâce au dépouillement des localisations géographiques des auteurs d'articles de ces revues... Croisées à l'échelon européen, de telles listes disciplinaires nationales pourraient former la première étape de la constitution de bases de données européennes pertinentes.

Cependant, cette méthode comporte aussi des limites :

- Elle repose sur une classification disciplinaire.
- Elle risque de privilégier les revues imprimées.
- Elle exige une actualisation permanente.
- Elle ne doit pas être hégémonique. Elle fournit un critère quantitatif parmi d'autres critères, quantitatifs ou pas. C'est l'une des bases des jugements qualitatifs par les pairs.
- Elle doit être complétée par une évaluation des autres supports de recherche, les ouvrages, les thèses etc.
- Elle risque de figer les écoles, les champs de recherche, les revues sur des créneaux bien balisés et porteurs.

- Elle peut engendrer des fraudes si des critères d'évaluation, seulement fondés sur la publication dans des périodiques scientifiques, sont forgés pour régler l'attribution de financements, de contrats.
- La légitimité acquise par cette méthode risque d'être mise à mal si le transfert et la perception de la recherche (par les responsables, le public, les chercheurs étrangers...) s'effectuent de façon déformée.

Dans cette méthode, le jugement des pairs est donc encadré, puisqu'une liste leur est soumise. Cette méthode revient ainsi à expertiser l'expertise. Les enquêtes déjà réalisées dans huit disciplines prouvent d'abord que dans ces disciplines (Jeannin, 2002 a & 2003 a), la recherche française ne peut être évaluée à l'aide des bases de l'ISI, ensuite que c'est bien un croisement de bases "non-ISI" qui permet de connaître les revues scientifiques de chaque discipline, enfin que, sauf pour une discipline, les bases "non-ISI" étrangères ne permettent pas de savoir quelles sont les revues scientifiques.

## 2. L'enquête et ses résultats

En France, le cœur des Sciences de l'Éducation correspond à la 70<sup>ème</sup> Section du CNU, et rassemble environ 400 enseignants-chercheurs. La liste de périodiques proposée a été constituée en plusieurs étapes et après contrôle par une quinzaine d'experts. Plusieurs sources ont été mobilisées :

- **W & E** : Wilson & Eric :

- Chez HW Wilson (<http://www.hwwilson.com/>), la liste " Education Journal List " contient 478 titres. N'ont été retenus dans cette liste que les périodiques avec Comité de lecture (Peer Review).
- Cette dernière liste a été confrontée à celle d'Eric (<http://www.oryxpress.com/cije.htm>). N'ont été conservés dans cette colonne W & E que les titres qui étaient présents à la fois chez Wilson et Eric.

- **C et I** : CNCRE et INRP. Deux sources ont été mobilisées. La première est constituée par la liste des périodiques de l'INRP, de catégorie 1 : " Recherche en éducation et formation " (224 titres sur une liste totale qui compte 822 périodiques). La seconde est empruntée à un rapport de 1999 du CNCRE (Comité national de coordination de la recherche en éducation), qui présente deux listes (les classes 4/5 et 5/5, qui " semblent se rapprocher du fonctionnement des périodiques scientifiques ", Beillerot, 1999, p. 64) qui totalisent 55 titres.

- **IREDU**. S. Gervreau (IREDU, Institut de recherche sur l'économie de l'éducation, Dijon) a dressé une liste de 43 titres : une " sélection de périodiques disponibles à l'IREDU, en Sciences de l'éducation, revues avec articles scientifiques, au sens large ".

Après diverses corrections, la liste comprenait 163 titres. La question posée, unique, était ainsi libellée : " Veuillez cocher la colonne "oui", si vous estimez que la revue est scientifique. "Non", si vous estimez qu'elle n'est pas scientifique. Et "ne sais pas", si vous ne savez pas si la revue est scientifique ou non. ". Il était loisible aux personnes interrogées d'ajouter des revues qu'elles jugeaient importantes, et qui étaient absentes de la liste. Et de demander que cette enquête soit envoyée à des collègues. Au total, 411 enquêtes ont été envoyées, et 108 réponses reçues. Un taux de réponses comparable à celui atteint dans les autres disciplines déjà enquêtées. Le résultat du dépouillement, achevé mi 2001, de ces 108 réponses (cf. extraits annexe 1) est sur le site suivant :

<http://www.iut-tarbes.fr/enquete/index.htm>

Ces résultats prouvent d'abord que la liste proposée était pertinente :

- En effet, les scores de la colonne “ non ” sont faibles. Sauf pour sept titres, les “ non ” représentent en effet moins de 25 % des suffrages.
- Les chercheurs avaient le loisir de compléter la liste par d'autres titres. Sous cette rubrique des “autres revues citées”, une trentaine de revues a été citée par deux ou trois enseignants-chercheurs. Ce qui confirme donc le choix de ces 165 titres soumis à enquête.

Ces résultats prouvent ensuite que la liste proposée a une certaine cohérence. Le noyau des revues citées comme scientifiques par 50 % ou plus des personnes comprend 17 revues, dont 3 sont éditées à l'étranger. Et la dispersion de certaines opinions s'explique surtout, très vraisemblablement, par la spécialisation de chaque chercheur : les revues obtenant plus de 50 % de “ ne sais pas ” sont au nombre de 136.

Nous relèverons enfin que, parmi ces 17 revues qui rassemblent plus de 54 “ oui ”, il n'en est qu'une qui soit référencée dans les bases étrangères.

Poser les premiers jalons d'une évaluation quantitative et consensuelle de la recherche scientifique française en Sciences de l'Éducation, telle était l'ambition de cette enquête. Ce travail est une première approche permettant de caractériser la recherche en ce domaine.

### **3. Une esquisse de la recherche en éducation**

Afin de dresser un premier portrait du domaine, nous avons dépouillé les huit premières revues francophones reconnues comme scientifiques par le milieu scientifique.

Le rang dans lequel apparaissent les titres des revues est manifeste d'une sensibilité multidisciplinaire. En effet, si la *Revue française de Pédagogie*, est la première revue de référence citée comme telle en Sciences de l'éducation, les deux revues suivantes sont des revues de Sociologie : la *Revue française de Sociologie* et les *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. La quatrième revue reconnue par les répondants à l'enquête est *Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, vient ensuite le *Bulletin de Psychologie*. Ainsi parmi les cinq premières revues reconnues comme scientifiques par les universitaires interrogés, deux revues sont des revues de Sociologie et une revue est une revue de Psychologie. Les revues spécifiques à la discipline Sciences de l'éducation telle qu'on l'a définie sont en minorité. Les quatre revues suivantes citées dans l'ordre d'arrivée : *Education permanente*, *Recherche et formation*, *American Educational Research*, *Education et Sociétés* (*Revue internationale de sociologie de l'éducation*) sont quant à elles spécifiques au domaine.

Cependant les réponses ne sont pas homogènes : si 103 réponses considèrent la Revue française de Pédagogie comme scientifique, et 5 ne le savent pas, elle est la seule revue dont le caractère scientifique n'est nié par personne, avec la revue américaine. Le caractère scientifique des revues n'est pas reconnu en ce qui concerne les premières revues citées pour 5 % des réponses environ y compris en ce qui concerne les Actes de la recherche en sciences sociales, et davantage encore pour Recherche et formation (11 %) et Education permanente (18 %).

En revanche, 17 % ignorent si la Revue française de Sociologie est scientifique, 21%, n'identifient pas la scientificité des Actes de la recherche en Sciences sociales, des Sciences de l'Éducation pour l'ère nouvelle, du Bulletin de Psychologie, de Recherche et formation ; 28% n'identifient pas la scientificité d'Education et Sociétés. Il semble ainsi que pour au moins 20% des réponses, le contenu scientifique des premières revues citées n'est pas perçu.

### 3.1 Les structures éditoriales

En l'absence de bases de données de sommaires en France, on a constitué un corpus comprenant les titres et les noms d'auteurs d'articles issus des huit premières revues de référence francophones parmi lesquelles figurent cinq revues spécifiques au domaine de la recherche en éducation : la Revue française de Pédagogie, les Sciences de l'Éducation pour l'ère nouvelle, Education permanente, Recherche et Formation, Education et Sociétés et une sélection des articles issus des 3 revues provenant des disciplines mères pendant la période : la Revue française de Sociologie, Actes de la Recherche en Sciences sociales, Bulletin de Psychologie. Plusieurs générations de revues sont donc représentées ici.

#### a) Les revues contemporaines à la création de la discipline

Les deux premières revues spécifiques aux Sciences de l'éducation reconnues comme telle sont deux revues dont la création est contemporaine de la création de la discipline. En effet, la Revue française de Pédagogie a été créée en 1967 à l'Institut pédagogique national, puis est restée ancrée à l'Institut national de recherche pédagogique. Revue généraliste, elle fait état des différentes disciplines connexes dans ses quatre livraisons annuelles. Ce pluralisme ainsi que son ancrage institutionnel à dimension nationale lui permettant une diffusion régulière depuis plus de trente ans est une des raisons pour lesquelles elle est clairement identifiée (Robert, 2001).

La revue les Sciences de l'Éducation pour l'ère nouvelle avec en sous-titre, revue internationale, est la revue Pour l'ère nouvelle du mouvement pédagogique le Groupe français pour l'ère nouvelle qui a été importée également en 1967 à l'université avec, ajouté à son titre, l'intitulé les Sciences de l'Éducation. Cette "revue doit donc son titre au contexte de sa naissance, l'émergence institutionnelle des Sciences de l'éducation" (cf. présentation de la revue, page de titre). Elle est publiée par le Centre d'Études et de Recherche en Sciences de l'Éducation à l'Université de Caen.

Une troisième revue spécifique aux Sciences de l'éducation citée en rang six, Education permanente, a été quant à elle créée en 1969 à l'Institut de formation des adultes à l'université de Nancy et a survécu à la suppression de l'Institut en 1973. Education permanente "se définit comme une revue de sciences sociales dans une acception socio-épistémologique de l'action où il s'agit de faire d'un problème social un problème de recherche pour repartir vers les pratiques sociales." (Bouthors, 2000). La revue comporte quatre livraisons par an. Le nombre d'articles de recherche qu'elle comprend tend à augmenter au cours des années, les articles relevant de témoignages étant publiés dès la fin des années 80 dans la livraison annuelle d'un supplément à la revue. La revue est aujourd'hui publiée dans le cadre d'une structure associative indépendante créée pour être le soutien institutionnel de la revue.

#### b) Présence de l'INRP

*Recherche et Formation* a été créée en 1987 à l'INRP pour couvrir un champ de recherche en expansion, "les professions de l'éducation et la formation à ces professions" (R.Bourdoncle, 2002 document de travail). Elle avait une double orientation vers les recherches et vers les pratiques. "Toutefois le double régime d'évaluation qu'exigeaient les deux types de textes nous a conduit à renoncer à la rubrique pratique". Quatre numéros sont publiés par an. Cependant, la revue "s'est orientée plus largement vers l'extérieur dans sa gestion" à la suite du départ du rédacteur en chef à l'Université, notamment par le concours de rédacteurs en chef invités. *Recherche et formation* compte trois livraisons par an.

La revue la plus récente, *Education et Sociétés*, est caractéristique du pluralisme disciplinaire de la recherche en éducation. Spécifique du champ, c'est une revue de sociologie



de l'éducation. Elle a été créée en 1998 en partenariat avec l'INRP et l'éditeur belge De Boeck et a reçu le label du CNRS. *Revue internationale de sociologie de l'éducation* comme l'indique son sous-titre, "elle entend être l'expression de la sociologie de l'éducation dans un sens large" (présentation d'*Education et Sociétés* n° 1, 1998). *Education et Sociétés*, qui intègre la sociologie de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, explore des champs nouveaux de la sociologie de l'éducation comme le local, la construction sociale des savoirs, etc. Internationale par sa structure, elle est ancrée dans l'aire linguistique francophone et renforce également les échanges avec les sociologues de langue française exerçant dans des pays n'ayant pas de liens avec la francophonie. Par ailleurs, elle entretient le dialogue avec les autres aires linguistiques. La revue compte deux livraisons par an.

### c) Les trois revues issues des disciplines mères

Le *Bulletin de Psychologie* est la revue la plus ancienne. Créée en 1948, elle comporte six numéros par an. Le *Bulletin de Psychologie* depuis sa création est publié par une structure associative, le Groupe d'Etudes de Psychologie. Un des aspects reliant le Bulletin à la recherche en éducation concerne les travaux relatifs à la psychopédagogie et à l'apprentissage.

La Revue Française de Sociologie est créée en 1960. La rédaction de la Revue Française de Sociologie est propriétaire du titre publié sous l'égide du CNRS aux éditions Ophrys. Elle comporte quatre livraisons par an. La revue est une référence aux éléments fondateurs de la sociologie de l'éducation. En effet, de 1967 à 1985, la Revue Française de Sociologie publiait autant d'articles en sociologie de l'éducation que la Revue Française de Pédagogie. Les deux numéros de la Revue Française de Sociologie, fondant la Sociologie de l'éducation ont paru en 1967-1968, volumes 8 et 9 et ont été coordonnés par Viviane Isambert-Jamati et Pierre Bourdieu.

Les Actes de la Recherche en Sciences sociales créés par Pierre Bourdieu en 1975, bien que plus récents, procèdent également des éléments fondateurs de ce champ de recherche eu égard à la personnalité de leur directeur. La revue est alors publiée par l'Ecole des Hautes études en Sciences sociales. Ses quatre livraisons annuelles sont éditées pendant la période qui nous intéresse aux Editions du Seuil sous l'égide du CNRS, du Collège de France, de la Maison des Sciences de l'Homme, de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et du Centre national du Livre.

Ainsi les structures éditoriales tendent à s'inscrire de plus en plus souvent dans un cadre associatif, même si ce n'est pas le cas de toutes les revues et si la structure associative n'est pas en elle-même un phénomène nouveau. On note également une deuxième tendance, le partenariat avec l'édition privée répondant au souci soit de faire bénéficier la revue de structures de diffusion plus larges soit de diversifier les sources de financement. Cette tendance semble au demeurant contradictoire avec la désaffection des éditeurs privés à l'égard des sciences humaines et sociales constatée par ailleurs.

En troisième lieu, une caractéristique commune à l'ensemble de ces revues est la généralisation de la publication régulière voire systématique de numéros thématiques. Des *Actes de la Recherche en Sciences sociales* qui ne publient que des numéros thématiques lors de la période qui nous intéresse à *Education et Sociétés* qui est d'emblée créée avec des numéros thématiques, cette tendance est sentie de la part des rédactions des revues comme un effort de visibilité et de lisibilité. C'est ainsi que progressivement, l'ensemble des revues a systématisé la publication de numéros thématiques vers le milieu des années 80. La plupart laissent un espace à des articles non thématiques qui restent minoritaires. La *Revue Française de Sociologie* est la revue où les thématiques sont le moins prégnantes.

### 3.2. La constitution du corpus

Une première sélection des articles a été effectuée dans les revues d'où ont été éliminés les articles relevant des rubriques intitulées "Témoignage, Réflexion, Débat", ce qui est le cas de trois revues : *Recherche et formation*, *Education permanente*, *Bulletin de Psychologie*. Quant à la sélection sur le contenu dans la *Revue française de Sociologie*, dans les *Actes de la recherche en Sciences humaines et sociales* et dans le *Bulletin de Psychologie*, elle a été effectuée par le croisement de trois procédés : présence dans le titre d'un mot relevant du monde de l'éducation ou de la formation, comme *élève*, *scolaire*, *formation des ingénieurs*, *autodidactes*, etc. Lorsque le rapport avec le monde de l'éducation n'était pas immédiatement visible, ont été retenus les articles relevant d'une thématique commune après vérification dans le corps du texte : c'est le cas par exemple de *violence* ou de *comportement délictueux*. Certains termes comme *compétences* ou *connaissances* sont également assez délicats à traiter dans la mesure où ils sont souvent à la frontière de plusieurs champs de recherche, plus particulièrement quand il s'agit de la formation professionnelle pour *compétences* ou de l'organisation du travail pour *connaissances*.

Le total des articles ainsi sélectionnés dans les cinq revues spécifiques au domaine s'élève à 751 articles en 5 ans ; sur ces 751 articles, 105 articles, soit 14 %, sont hors-thème et 646 articles, soit 86 %, sont thématiques.

Pour les trois revues non spécifiques, on obtient 39 articles issus des revues de Sociologie, soit 24 articles pour les Actes de la recherche en Sciences sociales et 15 pour la Revue française de Sociologie; 99 articles sont issus du Bulletin de Psychologie. On obtient ainsi 138 articles. Alors que, semblait-il, on avait une plus forte présence de la Sociologie à la lecture du titre des revues, il apparaît à cette étape que la Psychologie est plus abondante.

On obtient un total de 889 articles publiés entre 1996 et 2000 dans les 8 premières revues de référence reconnues comme telles par la section 70.

### 3.3. Les signatures

En tout, 941 signatures figurent sur les 751 articles parus dans les 5 premières revues de recherche en éducation entre 1996 et 2000, dont la répartition est la suivante : 80 % (602 articles) sont signés par un auteur, 20 % (149 articles) par plus d'un auteur (120 articles comportent 2 signatures soit 15 %, 23 articles comportent 3 signatures soit 3,5 %, 5 articles comportent 4 signatures et un seul article, 5 signatures.)

On pouvait se demander si l'observation des signatures dans les 3 revues issues des disciplines mères allait indiquer des résultats très différents. On obtient 173 signatures pour 138 articles. Sur 138 articles, 111 sont signés par 1 auteur soit environ 80 %, 27 articles sont signés par 2 personnes ou plus soit 20 % des articles. 23 articles sont signés par 2 auteurs, 4 articles sont signés par 3 auteurs, 1 article est signé par 4 auteurs. Certes l'échantillon est restreint, mais il semble que, pour les 5 revues spécifiques à la recherche en éducation et ici sélectionnées, les pratiques de signature sont globalement les mêmes que dans les revues provenant des sciences mères. Ceci semble corroborer une hypothèse vérifiée en Anthropologie (Jeannin & Mouton, 2003 b) selon laquelle les sciences humaines et sociales sont le siège du travail individuel. Par ailleurs, globalement dans cet échantillon, la même proportion d'articles en Sciences de l'éducation qu'en Sociologie, ou qu'en Psychologie, est signée par un seul auteur, soit environ 80 %.

En tout état de cause, nous avons ici 1114 signatures pour 889 articles qui se distribuent de façon assez proche. Des analyses plus approfondies dans chaque discipline et pour chaque revue, avec une perspective historique permettraient d'étayer cette hypothèse.

### 3.4. Les thématiques

La catégorisation des contenus (cf. tableau des thématiques, annexe 2) s'effectue donc à partir de différents niveaux de visibilité du contenu : les mots des titres des numéros thématiques qui représentent 80 % du corpus, les titres propres aux articles inscrits dans un thème ou non, et une vérification du contenu primaire lorsqu'il y a une ambiguïté. À partir de l'analyse de ces mots, sont construites des catégories. Une seule catégorie a été attribuée à chacun des articles. Certes, on y perd une certaine richesse, mais cette méthode permet de rendre visibles les caractéristiques profondes du corpus. Par ailleurs, cette méthode permet de faire ressortir les signaux faibles. En effet, chaque catégorie est réorganisée dans un deuxième temps autour de catégories génériques à un ou deux niveaux.

Le système éducatif est un objet important de recherche (301 articles sur 889 soit 34 %) et notamment l'école. On distingue 5 grandes entrées dans ce sous-groupe : l'administration du système éducatif et les politiques éducatives (40 articles), débordées en amont par l'administration publique (19 articles) ; l'entrée par niveau : école élémentaire, collège, lycée, université, etc.; la transmission/acquisition des savoirs ; les thèmes de société ; les acteurs.

La politique et l'administration (40 articles plus 19 en administration publique) représentent plus de 6 % du corpus global<sup>2</sup>). Les niveaux d'enseignement sont au nombre de 47 articles, soit 5 % dont 4 sont relatifs à l'Université, le reste concernant le système scolaire ; ce résultat confirme des observations déjà faites dans le domaine (Duru-Bellat & Van Zanten, 2002). Les thèmes de société traités sont présents dans 71 articles (8 %) dont plus de la moitié se rapporte à la thématique de la violence à l'école ; les autres thèmes concernent l'immigration, les inégalités, la citoyenneté à l'école. Enfin, on peut noter 3 articles sur l'éducation religieuse. La citoyenneté et l'éducation religieuse sont des thèmes à la frontière de la thématique sociale et de la transmission et de l'acquisition des savoirs qui représentent 75 articles soit 8 % du corpus. Dans cette dernière catégorie, on note la quasi-absence des disciplines scolaires si ce n'est deux objets transversaux, l'Éducation Physique et Sportive et l'Éducation à la santé qui représentent un tiers de cette catégorie (22 articles). Ainsi, la transmission et l'acquisition sont considérées à partir d'un processus et non à partir de contenus. Tout ce qui se situe autour de l'acquisition de la lecture, de l'écriture représente plus de la moitié de cette catégorie (39 articles). Le reste est distribué entre la didactique (dont 1 article traite spécifiquement de la didactique de la physique) et la musique. On note également 8 articles concernant la transmission des savoirs à l'Université. L'entrée par la catégorie des acteurs (68 articles soit environ 8 %) concerne les élèves (4 articles dont 1 article concernant les parents d'élève), les étudiants (5 articles), les enseignants (59 articles soit plus de 6 %). Les enseignants constituent en effet le principal objet des travaux portant sur les acteurs, notamment à travers l'identité de la profession et la formation initiale et continue.

Un deuxième groupe de recherches est marqué par la porosité entre l'institution, notamment l'institution scolaire, et les autres instances éducatives. Il comprend 330 articles c'est à dire 37 % du corpus. On peut repérer 6 pivots relatifs à cette porosité qui caractérise semble-t-il le champ de la formation au sens large. Le premier pivot est paradoxalement semble-t-il constitué par les professions éducatives. En effet, si les enseignants sont par définition un acteur de l'école, d'autres professions que celle des enseignants peuvent être transversales ; par ailleurs, des formateurs issus d'autres mondes ont une action éducative. C'est pourquoi, le corpus qualifié de poreux commence par les acteurs que sont les formateurs en formation, et les professions d'éducation internes ou non à l'école, (20 articles soit 2 %).

---

<sup>2</sup> Tous les pourcentages indiqués sont rapportés au corpus global sauf exception précisée dans le texte.

Un deuxième pivot, siège de cette porosité, sont les travaux relatifs au sujet, à son rapport au savoir, sa motivation, sa mémoire (47 articles soit 5 %). Le troisième pivot est relatif aux formations professionnelles autres qu'éducatives et les champs professionnels auxquels elles se rapportent (38 articles soit 4 %), cette catégorie ayant souvent un lien avec l'entreprise ; en quatrième rang figurent les pratiques, (mobilité, situations) dans 63 articles, soit 7 %, les compétences sont traitées dans 46 articles, soit 5 % et les dispositifs dans 90 articles soit 10 % ; les nouvelles technologies (18 articles soit 2 %) et l'innovation (24 articles soit 3 %) restent minoritaires. Toutes ces catégories ou sous-catégories mobilisent des acteurs de l'école ou hors l'école. Par ailleurs si globalement cet ensemble a à voir avec la formation, l'entrée spécifique formation des adultes concerne 13 articles.

Un troisième ensemble que nous proposons de qualifier de "réflexif sur les travaux" représente 217 articles (25 %). Dans cet ensemble, on peut distinguer des travaux d'ordre méthodologique ou épistémologique, soit 24 articles : Histoires de vie, 20 articles, approches cliniques, 4 articles, Sciences de l'éducation 18 articles, Recherche en éducation 2 articles, Pédagogie 12 articles, Sociologie de l'enfance, des savoirs, 10 articles; Philosophie de l'éducation 6 articles, Psychologie de l'enfant 13 articles dont 10 sur l'Histoire de la Psychologie de l'enfance. Outre ces 10 articles, 52 articles rétrospectifs ont été relevés dont 42 en Psychologie et 10 en Sciences de l'éducation. De fait, sur les 62 articles rétrospectifs (soit 7 % du corpus), si on y intègre les 10 articles sur l'Histoire de la Psychologie de l'enfance, 52 ont été publiés dans le *Bulletin de Psychologie*. Par ailleurs on note 25 articles sur l'éthique, notamment l'éthique des psychologues scolaires et des praticiens de l'éducation. L'Education comparée compte 19 articles (2 %) et l'Evaluation concerne 34 articles (4 %). Il s'agit essentiellement de l'Evaluation de l'apprentissage.

On notera ainsi que l'éducation comparée (2 %) et l'évaluation (4 % environ) y compris l'évaluation formative ne présentent qu'un faible pourcentage de l'ensemble du corpus. Si on estime par ailleurs que la faible présence de l'Histoire de l'Education est due à l'autonomie du champ traité dans la revue de référence *Histoire de l'Education*, qui se trouve en rang 12 dans les réponses à l'enquête, ou de même, si on considère que le champ des Didactiques est traité par différentes revues comme *ASTER*, en revanche la recherche en Education à l'université (17 articles soit 2 %), en Education familiale (9 articles), en Education dans les loisirs (8 articles), la recherche sur le vieillissement (4 articles), sur les handicaps (4 articles), ou sur la criminalité (0) sont autant de thématiques qui apparaissent en creux. Par ailleurs, on constate l'absence de travaux ayant en leur centre l'économie de la connaissance, et les nouvelles technologies apparaissent dans ce corpus comme un objet particulier à traiter parmi d'autres, comme étude de cas plutôt que comme source du changement de la raison graphique.

### **3.5. Prospective**

Les pistes de recherche sont multiples (Bouthors, 2005). Un premier axe s'inscrit dans une analyse fine des revues, des articles, des auteurs. Par exemple, avons-nous affaire à un article de recherche fondamentale, de recherche contextualisée, à une analyse secondaire ou à des résultats primaires ? Quel est le nombre de signes requis pour les articles selon les revues ?, etc. En ce qui concerne les auteurs, une étude peut être faite sur la distribution des noms, leur répartition géographique, leur statut, leur nationalité. Par ailleurs, une entrée par les différentes disciplines, dans la mesure où le champ est multidisciplinaire pourrait mieux faire ressortir le poids respectif de la Sociologie et de la Psychologie dans la mesure où on tient compte des 46 articles de sociologie de la revue *Education et Sociétés* et des articles de Sociologie et de Psychologie de l'éducation publiés dans la Revue française de Pédagogie.

Un deuxième axe consiste à suivre l'évolution de la communication revuiste en tenant compte des nouvelles revues. Par exemple, depuis les débuts de l'enquête, deux revues de recherche internationale francophones ont été créées : en 2000, *Politiques d'éducation et de formation* publiée par De Boeck, l'Institut européen d'éducation et de politique sociale et l'AFEC (Association française d'Education comparée) ; *Savoirs—revue internationale de recherches en éducation et formation des adultes* dont le premier numéro paraît chez L'Harmattan en juin 2003. Cette dernière revue "a pour vocation de favoriser la production, la valorisation et la mise en débat des synthèses et des résultats de travaux scientifiques (thèses, recherches sur contrat, symposia, notes d'habilitation à diriger des recherches), réalisés dans le champ de la formation des adultes." (cf. présentation de la revue).

Enfin, un troisième axe prospectif serait de réfléchir aux nouveaux modèles de communication scientifique suscités par le développement des revues électroniques et le mouvement des archives ouvertes.

En conclusion, comment résumer l'esprit de cette contribution ? C'est d'abord une négociation collective, en deux étapes : entre un groupe d'experts pour bâtir la liste à soumettre à enquête, puis entre un large éventail des courants exprimés dans la communauté, interrogée en totalité. Du résultat de cette négociation, un bouquet de revues a été composé et moins d'un millier d'articles ont alors tracé une ébauche de la discipline.

## Annexe 1 : Résumé de l'enquête en Sciences de l'éducation

**Nombre de chercheurs dans la discipline** : 450 enseignants-chercheurs (section 70 du CNU)

**Date de réalisation de l'enquête** : mi 2001

**Construction de la liste** : par P. Jeannin, sur les conseils d'experts.

**Bases et listes utilisées** :

- W & E : titres communs à HW Wilson & Eric :

- W : HW Wilson Education, (uniquement les titres classés "peer review")  
<http://www.hwwilson.com/>
- E: Eric <http://www.oryxpress.com/cije.htm>

- C et I : titres présents dans C ou I :

- C : CNCRE (Comité national de coordination de la recherche en éducation) : 55 titres, classes 4/5 et 5/5, du rapport 1999 de J. Beillerot.
- I : INRP (Institut national de la recherche pédagogique) : 224 périodiques de catégorie 1 du catalogue des périodiques  
<http://www.inrp.fr>

- IREDU (Institut de recherche sur l'économie de l'éducation, Dijon) : 43 titres  
<http://www.u-bourgogne.fr/IREDU>

**Nombre de périodiques retenus** : 163

**Chercheurs interrogés** : 411

**Réponses reçues** : 108

**Liste de périodiques retenus dans le tableau de la page suivante** : 69 titres ayant recueilli plus d'un quart de suffrages positifs (soit 27 "oui" ou plus)

**Commentaire** : Sur ces 69 titres, 10 seulement sont dans W & E.

**Comparaison avec les bases de l'ISI** : Sur ces 69 titres, 14 seulement sont dans le SSCI Education & Educational Research (96 titres), aucun dans le SSCI Education, Special (25 titres).

Aucune revue française n'est présente dans ces deux bases.

REVUES DE SCIENCES DE L'EDUCATION							
Titre	Pays	W & E	C et I	IREDU	OUI	NON	Ne sais pas
Revue Française de Pédagogie	France		*	*	103	0	5
Revue Française de Sociologie	France		*	*	89	1	18
Actes de la Recherche en Sciences Sociales	France		*		81	4	23
Sciences de l'Education pour l'Ere Nouvelle (Les) (Caen)	France		*	*	81	5	22
Bulletin de Psychologie	France		*		78	6	24
Education Permanente	France		*	*	75	19	14
Recherche et Formation (INRP)	France		*		75	12	21
American Educational Research Journal	Etats-Unis	*	*		74	0	34
Education et Sociétés, Revue Internationale de Sociologie de l'Education (INRP)	Belgique		*	*	74	4	30
Revue des Sciences de l'Education	Canada		*		74	3	31
Aster, Recherche en Didactique des Sciences Expérimentales (ADRDS INRP)	France		*		66	8	34
Histoire de l'Education	France		*		63	3	42
Education et Formations	France			*	61	14	33
Enfance	France		*		61	8	39
Perspectives Documentaires en Education (INRP)	France		*	*	57	23	28
Psychologie Française	France		*		55	4	49
Orientation Scolaire et Professionnelle (L')	France		*	*	54	14	40
British Journal of Educational Studies	Royaume-Uni		*		53	0	55
Cahiers Internationaux de Sociologie	France		*		53	1	54
European Journal of Education	Royaume Uni		*	*	53	2	53
Didaskalia (Paris)	France		*		51	7	50
Revue Suisse des Sciences de l'Education (ex Education et Recherche)	Suisse		*		51	2	55
International Journal of Science Education	Royaume-Uni	*	*		49	1	58
Educational Research	Royaume-Uni	*	*		48	1	59
Recherches en Didactique des Mathématiques (Revue)	France		*		46	3	59
Repères (INRP)	France		*		45	12	51
Revue Française de Science Politique	France		*		45	4	59
Anthropology & Education Quarterly	Etats-Unis	*	*		44	1	63
British Journal of Sociology of Education	Royaume-Uni			*	44	1	63
European Journal of Psychology of Education	Portugal		*		44	0	64
Spirale (Lille)	France		*		44	19	45
Formation Emploi (Documentation française)	France		*	*	43	15	50
Carrefours de l'Education (Amiens)	France		*	*	40	9	59
Travail Humain	France		*		40	4	64
Bulletin de Psychologie Scolaire et d'Orientation	Belgique		*		39	13	56
Comparative Education	Royaume-Uni	*	*	*	38	1	69
Developmental Psychology	Etats-Unis	*			38	1	69
Communications (EPHE-EHESS)	France		*		37	3	68
Mesure et Evaluation en Education	Canada		*	*	37	2	69
Review of Educational Research	Etats-Unis			*	36	0	72
Revue Internationale d'Education (Sèvres)	France		*	*	36	24	48
Sociology of Education	Etats-Unis			*	36	2	70
Harvard Educational Review	Etats-Unis			*	35	1	72
Comparative Education Review	Etats-Unis	*		*	33	1	74

<b>Titre</b>	<b>Pays</b>	<b>W &amp; E</b>	<b>C et I</b>	<b>IREDU</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Ne sais pas</b>
Télémaque (Le) (Dijon)	France		*		33	15	60
Langages	France		*		32	3	73
Oxford Review of Education	Royaume Uni		*	*	32	2	74
Pour	France		*		32	31	45
Homme et la Société (L')	France		*		31	5	72
Journal International de Psychologie	Canada		*		31	2	75
Langage et Société	France		*		31	3	74
Penser l'Education (Mont-Saint-Aignan)	France		*		31	8	69
Pratiques (Metz)	France		*		31	13	64
Pratiques de Formation (Saint-Denis)	France		*		31	15	62
Psychologie du Travail et des Organisations	France		*		31	4	73
Savoir Education Formation	France		*	*	31	11	66
Ville Ecole Intégration (ex Migrants-Formation) (CNDP)	France		*		31	11	66
British Journal of Educational Technology	Royaume-Uni	*	*		30	1	77
Esprit	France		*		30	49	29
Cognition and Instruction	Etats-Unis	*			29	1	78
Economics of Education Review	Etats-Unis			*	28	1	79
Educational Researcher	Royaume-Uni	*	*		28	1	79
Handicap, Revue de Sciences Humaines et Sociales (ex Cahiers du CTNERHI)	France		*		28	7	73
Hommes et Migrations	France		*		28	18	62
Société Contemporaine	France			*	28	2	78
Sociétés	France		*		28	6	74
Educatons (Villeneuve-d'Ascq)	France		*		27	27	54
Etudes de Linguistique Appliquée	France		*		27	4	77
Langue Française	France		*		27	3	78



## Annexe 2 : Tableau des thématiques

Catégorie générique	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total		
Fonction publique 19 articles	Administration			19		
	Politique, administration			20		
			Local		20	
	Structures		Ecole préscolaire		10	
			Ecole élémentaire		10	
			Collège		18	
			Lycées		5	
			Ens. Sup, Université		4	
	Thèmes		Violence		37	
			Inégalités		12	
			Immigration		12	
			Religion		3	
			Citoyenneté		7	
		Transmission/acquisition		EPS		8
				Lecture		9
			Orthographe		14	
			Ecrire		13	
			Oral		2	
			Musique		2	
	Didactique			5		
	Education à la Santé			14		
	Université			8		
Acteurs 68			Elèves		4	
		Etudiants		5		
		Enseignants	Image	10		
			Identité	14		
			Formation	35		
Système éducatif 301 articles						

Catégorie générique	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
<b>Porosité des mondes 330 articles</b>	Acteurs 20	Professionnalisation		20
	Sujet	Formateur		
		Identité, rapport au savoir		20
	Domaines professionnels	Intelligence, mémoire		10
		Motivation		17
		Formations p.		29
	Pratiques	Champs p.		9
		Mobilité		27
	Compétences	Situations, etc.		36
		Dispositifs	(tutorat, partenariat, réseaux, alternance)	
	Innovation			42
		Nouvelles tech, informatique		24
	Formation tout au long de la vie			18
Les différents âges			18	
<b>Méthodologie, épistémologie 217 articles</b>		Adultes		13
		Histoires de vie		20
		Approches cliniques		4
		Sciences de l'éduc		18
		Pédagogie		12
		Sociologie (enfance, savoirs)		10
		Philosophie		6
		Recherche en éduc		2
		Psychologie de l'éducation		2
		Psychologie de l'enfance (dont 10 rétro)		13
	Rétrospectives	Piaget		32
		Janet		2
		Clinique(Revault d'Allone, Anzieu)		8
		SE Vial		10
	Ethique			25
		Education comparée		19
	Evaluation			34
<b>Divers 22 articles</b>				
Education familiale				9
Handicap, trouble de l'apprentissage				4
Loisirs-jeunesse				8
Histoire de l'éducation				1

## Bibliographie

- Adams, J.(1998). Benchmarking international Research. *Nature*, vol. 396.
- Andersen, H. (2000). Influence and Reputation in the Social Sciences. How much do Researchers agree ?, *Journal of Documentation*, 56, November, 674-692.
- Beillerot, J. (1993). *Les thèses en sciences de l'éducation. Bilan de vingt années d'une discipline, 1969-1989*. Université de Paris X Nanterre, Centre de recherche éducation et formation.
- Beillerot, J. (1999), dir. (rapport établi par Mathilde Bouthors). *Les périodiques et l'éducation, éléments pour un état des lieux de la diffusion de la recherche*, Paris, Ministère de la recherche.
- Beillerot, J. & Demori F. (1998). Les thèses en sciences de l'éducation de 1990 à 1994, in La recherche dans les sciences de l'éducation " telle qu'elle se fait ", *Bulletin de l'Association des enseignants chercheurs en sciences de l'éducation (AECSE)*, n° 20-21, avril.
- Bouthors, M. (2000). Tentative de description hypotopique d'un discours : Education Permanente, une revue scientifique et un champ en construction, Biennale de l'Education, Paris.
- Bouthors, M. (2005). Les revues en sciences humaines et sociales et l'évaluation, entre modèle culturel et modèle scientifique : le cas de la recherche en éducation et de la Revue française de pédagogie. Vers une économie de la recherche en SHS. Thèse de doctorat en sciences de l'entreprise, Université des Sciences sociales (Toulouse 1). Directeur de recherche : Philippe Jeannin. 949 p.
- Callon, M. Courtial, J-P & Penan, H. (1993). *La Scientométrie*. Paris, PUF.
- Caspar, P., dir., Caspard-Karydis, P. & Chambon, A. 1981-1991. La presse d'éducation et d'enseignement. XVIII<sup>e</sup>siècle-1940. Répertoire analytique établi sous la direction de Pierre Caspar. Paris : INRP : CNRS, 4 tomes.
- Caspar-Karydis, P. (2000). La presse d'éducation et d'enseignement, 1941-1990. T.1 A-D.Paris, INRP, 2000
- Charlot, B. (1995). *Les Sciences de l'éducation, un enjeu, un défi*. Paris, ESF.
- Duru-Bellat, M., dir., (1999). (rapport établi par Mathilde Bouthors)- *La recherche en Education et en formation en France, éléments pour un état des lieux*, Paris, Ministère de la recherche.
- Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2002). *Sociologie de l'école*. 2<sup>e</sup> éd. rev. et act. (1<sup>ère</sup> éd. 1992). Paris, Armand Colin.
- Glänzel, W. (1996). A Bibliometric Approach to Social Sciences. National Research Performances in 6 Selected Social Science Areas, 1990-1992, *Scientometrics*, XXXV, 3, 291-307.
- Hicks, D. (1999). The Difficulty of Achieving Full Coverage of International Social Science Literature and the Bibliometric Consequences, *Scientometrics*, XLIV, 2, 193-215.
- Jeannin, P. (2002 a). What Foundations for Research Evaluation ? The case of French Social Scientists, Contribution to the ISSC Workshop, Berlin, Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften, 14-15 March.
- Jeannin, P. (2002 b). Légitimer la recherche française en science économique, *Sciences de la Société*, 55, 189-204.

- Jeannin, P. (2003 a). *Revue de la recherche en sciences humaines et sociales*, Rapport synthétique et final de Mission, Direction de la Recherche, Ministère délégué à la Recherche et aux nouvelles technologies, 74 p. [http://vst.inrp.fr/Rapports/rapport\\_jeannin\\_2003.pdf](http://vst.inrp.fr/Rapports/rapport_jeannin_2003.pdf)
- Jeannin, P. & Mouton, M-D (2003 b). Critères d'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales : l'exemple de l'Ethnologie-Anthropologie sociale et culturelle, *Politiques et Management Public*, vol. 21, 3.
- Martin, O. (2000). *Sociologie des Sciences*, Paris, Nathan.
- Robert, A. (2001). La Revue française de pédagogie au miroir de ses grands acteurs, *Revue Française de Pédagogie*, 135, 87-97.
- Vinck, D. (1995). *Sociologie des Sciences*, Paris, Armand Colin.

---

## Cahiers du GRES

---

Le Groupement de Recherche Economique et Sociales (GRES) réunit deux centres de recherche :

- *IFReDE* (Institut Fédératif de Recherches sur les Dynamiques Economiques), Université Montesquieu-Bordeaux IV
- *LEREPS* (Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux), Université des Sciences Sociales Toulouse 1

[www.gres-so.org](http://www.gres-so.org)

Université Toulouse 1  
LEREPS – GRES  
Manufacture des Tabacs  
21, Allée de Brienne  
F - 31 000 Toulouse  
France  
Tel. : +33-5-61-12-87-07  
Fax. : +33-5-61-12-87-08

Université Montesquieu-Bordeaux IV  
IFReDE – GRES  
Avenue Léon Duguit  
F - 33 608 Pessac Cedex  
France  
Tel. : +33-5-56-84-25-75  
Fax. : +33-5-56-84-86-47

---

### Cahiers du GRES (derniers numéros)

- 2005-14 : GAUSSIER Nathalie, P. LAROQUE, N. CUPERLIER, M. QUOY, P. GAUSSIER, *Cognitive maps in spatial economics: a multidisciplinary approach*
- 2005-15 : BONIN Hubert, *Esquisse d'une histoire de l'esprit d'entreprise en France*
- 2005-16 : SAINT-JEAN Maïder, *Polluting emissions standards and clean technology trajectories under competitive selection and supply chain pressure*
- 2005-17 : LUNG Yannick, *The link between the diversity of productive models and the variety of capitalisms. A review of the literature and contextualisation using the car industry as a case study*
- 2005-18 : BERROU Jean-Philippe, CARRINCAZEAUX Christophe, *La diversité des capitalismes et les pays d'Europe centrale et orientale, une analyse statistique*
- 2005-19 : COLLETIS Gabriel, DIEUAIDE Patrick, *Vers une ré-institutionnalisation du rapport salarial centrée sur la question des compétences. Un nouveau chantier pour l'approche en termes de régulation*
- 2005-20 : JEANNIN Philippe, *Politique de la recherche. Le cas des sciences humaines et sociales*
- 2005-21 : LACOUR Claude, VIROL Stéphane, *Politique régionale européenne : nouveaux fondements, nouvelles frontières ?*
- 2005-22 : TALBOT Damien, *Une compréhension institutionnaliste de la proximité organisationnelle: le cas d'EADS*
- 2005-23 : DANG NGUYEN Godefroy, VICENTE Jérôme, *Quelques considérations sur l'aménagement numérique des territoires : le rôle des collectivités locales dans le déploiement des infrastructures de l'économie numérique*
- 2005-24 : BLANCHETON Bertrand, *Montesquieu économiste*
- 2005-25 : GALLIANO Danielle, ROUX Pascale, *The evolution of the spatial digital divide: From internet adoption to internet use by french industrial firms*
- 2006-01 : LAYAN Jean-Bernard, *L'innovation péricentrale dans l'industrie automobile : une gestion territoriale du risque de résistance au changement*
- 2006-02 : VICENTE Jérôme, DALLA PRIA Yan, SUIRE Raphaël, *The ambivalent role of mimetic behaviors in proximity dynamics: Evidences on the French "Silicon Sentier"*
- 2006-03 : LUNG Yannick, *Le Mercosur dans les trajectoires d'internationalisation des firmes automobiles*
- 2006-04 : JEANNIN Philippe, BOUTHORS Mathilde, *Une esquisse de la recherche en éducation à travers les revues*

---

La coordination scientifique des Cahiers du GRES est assurée par Alexandre MINDA (LEREPS) et Vincent FRIGANT (IFReDE). La mise en page est assurée par Dominique REBOLLO.